

Compte rendu sommaire valant publication Publication dans la huitaine Art L 212-25 du Code des collectivités territoriales

## CONSEIL MUNICIPAL Affichage sommaire

## Séance du Jeudi 20 Février 2025

<u>PRÉSENTS</u>: Mr RIMBEAU Jean-Pierre, Mme HAYE Nadia, Mr CLÉMENT Philippe, Mme LEZAY Anita, Mme COBLARD Micheline, Mr COLLON Olivier, Mr CADOUX Claude, Mr FAUGER Sylvain, Mr BRIFFAUD Philippe, Mr BRIN David.

ABSENTS EXCUSÉS: Mme GUESNE Lydie, Mme GABILLY Jacqueline (pouvoir à Mme COBLARD)

ABSENTE NON EXCUSÉE: Mme CHAUVEAU Cécile

## MME COBLARD Micheline a été élue secrétaire de séance.

*	Procès-Verbal du 23 Janvier 2025	0	Approbation
*	Octroi de la garantie à certains	0	Pour: 11
	créanciers de l'Agence France Locale	0	Contre: 0
		0	Abstention: 0
*	Remboursement frais administrée suite	0	Pour: 11
	accident de voirie	0	Contre: 0
		0	Abstention: 0
*	Fongibilité 7.5% - ¼ crédit	0	Pour : 11
	d'investissement	0	Contre: 0
		0	Abstention: 0
*	Subvention APE	0	Pour : 11
		0	Contre: 0
		0	Abstention: 0
*	Subvention MAM Je M'AMuse	0	Pour : 11
		0	Contre: 0
		0	Abstention: 0
*	Service informatique CDG	0	Pour : 11
		0	Contre: 0
		0	Abstention: 0

*	Protection sociale complémentaire – prévoyance et santé	0	Reportée
*	Loyer logement communal	0 0	Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0
*	Périscolaire	0	Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0
*	PLUI	0 0	Pour: 11 Contre: 0 Abstention: 0
*	SACEM	0	Annulée

## Informations et questions diverses :

- Remerciements:
  - ♦ Mr Rimbeau fait part des remerciements reçus par les commerçants du Blouge suite à l'aide apportée par la municipalité.
  - Mr Rimbeau informe son équipe municipale que les enseignantes de l'école Primaire Albert Servant remercient vivement la municipalité suite au financement apporté pour le voyage scolaire.
  - ◆ Remerciements également de l'association A Side Humant pour la subvention allouée.
  - ◆ Mr Rimbeau signale également que la collectivité notamment la commission qui a travaillé sur l'élaboration du bulletin municipal 2025 a reçu une reconnaissance suite au travail fourni et au cadeau joint.
- Mr le Maire expose aux membres présents le rapport statistique sur la fréquentation du site interne de la commune en 2024.
- La commune est agréée « chantiers à caractère éducatif » pour une durée de 12 mois à compter du 22 avril 2025.
- Terrain communal : un administré de la commune souhaiterait acquérir un terrain appartement à la commune, Mr Le Maire décrit et affiche la parcelle en question.
- Eglise : Madame Lezay a informé l'expert de l'évolution sur le travail des vitraux. En juin une réunion devrait probablement être organisée.
- Mr Rimbeau fait connaître qu'il a fait visiter l'église d'Ardin à des touristes.

- Pigeons: Mr le Maire rend compte qu'un devis est signé avec la Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles (Fredon) pour réguler la population de pigeons.
- Mr Rimbeau informe que Mme False relance la collectivité suite à son intervention du mois de Décembre pour répondre au sondage proposé. Incompréhension sur le Doodle présenté nous allons reprendre contact avec elle.
- Mr Brin annonce qu'il a été en contact avec une personne qui souhaite faire une expo photo sur la commune. Le projet est intéressant, il est à travailler.
- Mr Briffaud fait un bilan sur les travaux réalisés par les bénévoles le samedi aux lavoirs :
  - Actuellement :
    - La Gathaudière : les travaux arrivent à la fin un banc va être installé suite à un don de bois par une entreprise. La partie végétale sera terminée au printemps.
  - ♦ Prochainement:
    - Réfection du lavoir Bas Mortay : le lavoir est envahi par des ronces la végétation a gagné sur le sentier proche.
    - Réfection du lavoir Haut Mortay : un mur est tombé, la voute du lavoir est décalée.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 15.

Ardin, le 20 Février 2025

Le Maire, Jean-Pierre RIMBEAU



